

## RAPPORT DU COMITÉ

Mercredi 8 juillet 1959.

Le Comité spécial d'enquête du Sénat sur l'utilisation des terres au Canada présente son deuxième rapport, dont le texte suit:

### I. MANDAT

Le mardi 17 février 1959, le Sénat a adopté la résolution suivante:

“Qu'un comité spécial du Sénat soit formé pour faire enquête sur l'utilisation des terres au Canada et sur les moyens à prendre pour assurer le meilleur emploi possible de nos terres au profit de la nation et de l'économie canadiennes et, en particuliers en vue d'accroître tant notre production agricole que les revenus de ceux qui y participent;

Que se comité soit composé des honorables sénateurs Barbour, Basha, Bois, Boucher, Bradette, Buchanan, Cameron, Crerar, Emerson, Gladstone, Golding, Higgins, Horner, Inman, Léger, Leonard, Macdonald, McDonald, McGrand, Méthot, Molson, Pearson, Power, Smith (**Kamloops**), Stambaugh, Taylor (**Norfolk**), Taylor (**Westmorland**), Turgeon, Vaillancourt, Wall et White;

Que le comité soit autorisé à s'assurer les services de conseillers juridiques, de techniciens et autres employés qu'il jugera nécessaires aux fins de cette enquête;

Que le comité soit autorisé à assigner des témoins, à ordonner la production de dossiers et de documents, à se réunir durant les séances et les ajournements du Sénat et à faire rapport à l'occasion;

Que les témoignages et la documentation recueillis sur le sujet au cours des trois sessions précédentes soient déférés au comité.”

Un comité directeur formé dès les premières séances se composait des membres suivants: les honorables sénateurs Pearson (président), Bois (vice-président), Basha, McDonald, Taylor (**Norfolk**), Taylor (**Westmorland**) et Wall.

L'enquête, à la présente session, a porté sur les problèmes de la petite unité d'exploitation agricole peu rentable, dans le cadre du sujet général de l'utilisation des terres. Le Comité se proposait d'étudier la situation des petites fermes et, en particulier, du point de vue bien-être, celle des familles rurales s'adonnant exclusivement à l'agriculture et essayant d'en tirer leur subsistance. Selon le sens donné à l'expression “problème de la petite exploitation agricole”, cette dernière se rapporte au nombre considérable de fermes canadiennes<sup>1</sup> dont la situation économique est jugée déplorable et constitue un problème de portée publique, aux fermes qui ne peuvent censément assurer un niveau d'existence convenable à leurs exploitants sans l'aide et l'intervention des pouvoirs publics. La question à étudier s'est donc circonscrite à l'impuissance de l'unité d'exploitation agricole à produire assez de revenu pour assurer à la famille une existence confortable.

<sup>1</sup> D'après le recensement de l'agriculture de 1951, 235,117 fermes (non comprises celles exploitées à temps partiel) ont vendu en 1950 pour \$250 à \$2,499 de produits. Le recensement de l'agriculture de 1956 range dans la catégorie “non commerciale” 120,242 fermes ayant un